

École Yvan pommaux Saint Roch

Compte rendu du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2013-2014.

Présents: *Mmes El Abdellaoui, Hersard, Lelarge, M. Picard, enseignants, M. Briant, directeur, Mmes Duchesne, Chasles, , Césari, M. Lhuissier, représentants des parents d'élèves, M Anceau, maire, M. Halopé, adjoint, Mme Destouches (affaires scolaires)*

Excusés: *Mme Pelosse IEN, M. Mayon, enseignant, Mmes Pornin, Savin, Augeul, parents élus, Mme Simonnot pdte de l'ARCAD*

Bilan de l'année scolaire

L'année s'est bien déroulée.

Des stages de remise à niveau seront organisés durant les vacances d'été . Des informations seront données aux familles de CM1 et CM2.

Intervention du RASED : pas de prise en charge cette année, l'école n'ayant pas prioritaire pour en bénéficier. Seul le psychologue scolaire est intervenu.

Les évaluations de moyenne section sont en cours de passation, ceux de grande section en cours d'analyse. Les enseignants concernés ont fait le choix d'utiliser le protocole d'évaluation nationale pour les classes de CE1 et CM2 (passation début juin).

La participation financière des parents en début d'année et les recettes (photos) ont permis des sorties régulières (en rapport avec les projets de classe).

Sorties scolaires: toutes les classes étaient allées au château d'Oiron en début d'année, les classes de CP à CM2 ont participé aux JMF (Jeunesses Musicales de France), les GS, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé aux Usépiades (CII, CIII), les élèves de CM2 ont participé à une matinée « piste routière » avec la gendarmerie et se sont rendus au Collège, où ils retourneront d'ailleurs pour une action du conseil école-collège. Les CE2 ont passé le permis piétons qui sera remis officiellement à chaque élève. Les maternelles ont travaillé avec la boulangerie et le restaurant de Saint Roch.

Pas de classe découverte cette année, un projet est à l'étude pour l'année prochaine.

Un exercice de simulation dans le cadre du PPMS a été réalisé: signal sonore difficilement audible, mais l'exercice s'est bien déroulé, les Talkie Walkie permettent de communiquer entre les deux bâtiments.

Un DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels), portant sur les conditions de travail des personnels sera complété par l'équipe enseignante avant décembre 2014

Rentrée 2014

Les effectifs devraient être à peu près stables. La répartition des niveaux devrait être sensiblement la même que cette année.

Anita Clément (qui s'occupe de la BCD et encadre des groupes d'élèves dans le cadre des TICE) part à la retraite. Elle sera remplacée par Patricia Aubriot (20 heures/semaine, soit un peu moins que le temps de présence actuel de Mme Clément, mais qui permet de fonctionner quand même), qui devrait venir à l'école dès le mois de juin, pour un premier contact.

Rythmes scolaires: Mme Destouches a présenté un projet d'aménagement (assouplissement des rythmes scolaires) pour la rentrée prochaine.

Celui-ci consiste à regrouper les TAP (Temps d'activité périscolaire) sur une demi-journée (le vendredi après-midi). Les élèves auraient donc **classe les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin (8h30-11h30) et les lundi, mardi, jeudi après-midi (13h30-16h30).**

Les TAP se dérouleraient sur une période de 2 heures le vendredi après-midi (13h30-15h30), puis les enfants seraient pris en charge par l'ARCAD de 15h30 à 16h30 (tarif :1€).

Les APC (Activités pédagogiques complémentaires) pourraient se dérouler le vendredi après-midi ou seraient maintenues au même horaire (11h30-12h).

Le conseil d'école s'est positionné en faveur de ce projet. Il sera soumis au DASEN, puis une fois sa réponse connue, une information sera faite à l'ensemble des parents.

Un document (charte) permettant d'organiser la mise en place des rythmes dans un souci de cohérence (cohabitation de différents temps éducatifs dans le même espace, celui de l'école) a été proposé par la municipalité. Cette charte, qui doit évoluer, est une bonne base de travail pour élaborer un document permettant à tous les acteurs (enseignants, encadrants de TAP, ARCAD...) de travailler sereinement dans l'école, lieu d'apprentissage, en respectant les temps et la place de chacun.

Les familles auront le possibilité d'inscrire leurs enfants à la cantine le mercredi midi, elle se déroulera sur le site du centre aéré de Semblançay. La municipalité prévoit en outre avec l'ARCAD un accueil avec restauration le mercredi midi pour septembre/octobre, le temps que la nouvelle organisation se mette en place.

Travaux, entretien, budget et investissement:

Le budget voté pour 2014 s'élève à 4900€, budget identique au précédent (la baisse de 20% appliquée en 2013 n'a pas été remise en question). Ce budget permettra d'acheter des manuels pédagogiques et un certain nombre de fournitures scolaires mais sera vraisemblablement insuffisant pour couvrir tous les besoins, notamment l'achat de ramettes de papier. M. Anceau assure qu'un budget spécifique pourra être alloué en cas de besoin.

Des subventions ont été accordées à la coopérative de l'école: spectacle pour Noël et pour la BCD. Des travaux et aménagements sont demandés pendant les vacances d'été, notamment l'entretien courant de l'école (grand ménage).

M. Briant demande d'étudier la possibilité de prévoir un budget d'investissement pluriannuel de manière à avoir une certaine visibilité et anticiper les besoins.

Un projet d'investissement est d'ailleurs annoncé par M. Anceau : celui-ci prévoit l'installation de 4 vidéoprojecteurs fixes dans les classes, ce qui serait adapté aux pratiques pédagogiques des enseignants. L'installation de stores sur le bâtiment élémentaire est également prévue, ce qui correspond à une demande plusieurs fois renouvelée de l'équipe enseignante.

Une solution est recherchée pour réparer le TBI.

L'équipe enseignante demande toutefois que certain nombre d'investissements ou d'aménagements soient étudiés (mobilier, buts de football...).

Projet d'école :

Un nouveau projet d'école (2014-2017) est en cours d'élaboration, il sera présenté en conseil d'école, l'année prochaine.

Activités associatives

La fête de l'école est en préparation, avec la participation active de l'APE, les parents d'élèves volontaires sont les bienvenus. Rappelons que le fête d'école est avant tout un moment de convivialité et d'échange entre enfants, parents et enseignants (Vendredi 20 Juin).

Le déroulement de la fête est le suivant: spectacle des enfants, kermesse et repas organisé par l'association de parents d'élèves.